

Sujet : de Vulpillières Christian demande : Le Rayol Canadel - Concession de la plage naturelle du Rayol
Date : Tue, 13 Mar 2018 22:16:29 +0100
De : "Christian de Vulpillières"

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Voici quelques remarques sur l'enquête relative aux plages du Rayol :

1- Je viens en vacances au Rayol depuis 29 ans. Comme chacun, j'ai constaté une réduction de la taille globale des plages. Je suis donc surpris de lire dans l'enquête qu'elles se sont accrues ; j'ai un peu peur qu'il y ait derrière cela un tour de passe-passe ne mesurant pas les mêmes objets (intégrations des zones de rochers dans les plages, mesures à des moments trop favorables, prise en compte de projet de travaux non encore programmés et aux résultats incertains, ...)

2- Sur ces plages, le taux d'occupation des espaces privatisés est toujours inférieur au taux d'occupation des espaces publics. Je vous invite à venir le constater par vous-même au cours de cette année à différentes dates et différents horaires.

En conclusion, je souhaite que

3- Les mesures soient vérifiées et certifiées par un organisme indépendant et fiable.

4- La proportion de surface privatisée ne soit en aucun cas accrue puisque son taux d'occupation est moindre, et que donc la surface privatisée soit diminuée s'il y a eu diminution de la plage totale.

5- Soit garantie une bande de passage de 5 m entre la partie privatisée et la mer, comme cela tend à l'être sur les communes voisines.

6- Soit créée une zone pour les objets flottants sans moteur (paddle, dériveur, kayak,...).

Merci d'avance de prendre en compte les nombreuses remarques et demandes des habitués du Rayol.

Profil : particulier

Nom : de Vulpillières

Prénom : Christian